



LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

Leur avenir *c'est mon métier*



BULLETIN ACADEMIQUE N° 327 JUILLET 2024

SOMMAIRE

EDITO

REPONSE OUVERTE AU SNETAA-FO

VIE ACADEMIQUE : élection nouveau bureau et mot de Jérôme Jolivet

INFORMATION STAGIAIRES RENTREE 2024

CONVENTION CESER : UNE VICTOIRE POUR LES LP

DATES A RETENIR

EDITO

A l'heure où l'extrême droite est aux portes du gouvernement, le syndicalisme doit prendre la pleine mesure du contre-pouvoir qu'il représente pour défendre les droits et les libertés des citoyens. Plus que jamais, nous nous devons d'être unis comme le montrent actuellement les alliances qui façonnent le Nouveau Front Populaire pour être un élément du rempart à l'obscurantisme, aux discriminations, au conservatisme et au nationalisme.

Depuis sa création en 2001, le SNUEP-FSU s'engage dans cette voie et portera toujours en son sein les valeurs du collectif.

Au SNUEP-FSU, nous sommes heureux de compter dans notre secrétariat académique 3 co-secrétaires qui sont toujours dans les établissements, au contact des personnels et des

élèves, ce qui nous offre toujours un rapport critique concret et pertinent pour mener nos actions et nos accompagnements.

Au SNUEP-FSU, nous sommes heureux de compter nos chers retraités dans notre bureau académique, qui par leurs connaissances de terrain, mais également des politiques éducatives passées et actuelles nous accompagnent à la construction d'un outillage syndical performant, judicieux et toujours à-propos.

Au SNUEP-FSU, nous sommes heureux d'accompagner nos collègues tout au long de leur carrière jusqu'à la reconversion professionnelle car cela fait partie de nos valeurs que de respecter les choix de nos camarades sans porter de jugement de valeur inutile.

C'est pour tout cela que nous regrettons, l'édito du 1er juillet du secrétaire académique du SNEETA-FO qui instrumentalise la création de notre syndicat à des fins de prosélytisme syndical. De notre côté, nous sommes très heureux que le paysage français puisse compter encore de nombreux syndicats indiquant que la démocratie est pour l'heure encore en place. Mais plus encore, nous sommes heureux d'avoir la force de nous organiser en intersyndicale, en interprofession, en inter-organisations quand les valeurs de la République sont mises à mal tout en gardant nos idées et nos revendications. « L'indépendance » que revendique FO est à l'heure actuelle un danger pour la démocratie car elle ne renvoie pas une image claire aux citoyens.

Au SNUEP-FSU, nous sommes heureux d'avoir nos militants, nos syndiqués, nos débats et nos camarades futurs syndiqués impliqués et engagés dans le pluralisme démocratique qui est la seule voie de la lutte syndicale.



**PRÉSERVONS
LE LYCÉE PRO**

**BARRONS LA VOIE
À L'EXTRÊME DROITE !**

SNUEP
F. S. U.

LE SYNDICAT
DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL
PUBLIC

REPONSE OUVERTE AU SNETAA-FO

Le SNUEP-FSU Bordeaux tient à réagir fortement aux propos du Secrétaire Académique du SNETAA-FO, dans sa dernière note aux S1.

Nous n'accepterons pas des leçons de syndicalisme à nos militants par des personnes qui ne sont plus face aux élèves : « La quasi-totalité de ces anciens camarades du SNETAA-EIL, partis à la FSU, ne sont plus engagés sur le terrain de la défense des PLP et de tous les personnels de la Voie Pro. Ils ont abandonné le combat, sont partis à la retraite ou ont pu bénéficier d'une rupture conventionnelle. »

Cette déclaration jette l'opprobre sur l'ensemble de son organisation. En effet, ces propos avilissent le syndicalisme et la lutte pour défendre nos établissements d'enseignement professionnel, leurs élèves et leurs personnels. Elle parle de désengagement et d'abandon alors que ces collègues ont tout donné pour faire vivre nos LP, nos EREA et nos SEGPA. C'est leur droit le plus strict d'être aujourd'hui à la retraite ou de choisir une évolution de carrière.

Ce commentaire ne fait que décrédibiliser une fois de plus le type de syndicalisme porté par le SNETAA-FO. Quand une nouvelle réforme de la voie pro a mis à mal les LP en 2018 (elle est toujours en cours aujourd'hui !), le combat a été mené par le SNUEP FSU quand le SNETAA-FO négociait « le poids des chaînes... ». Les archives en parleraient mieux que nous.

Les propos tenus par ce responsable syndical sont aussi infamants pour nos militantes et militants qui poursuivent le combat. Ce sont d'ailleurs beaucoup de femmes. Elles ne font pas du syndicalisme pour bénéficier à vie d'une décharge syndicale ! Ni pour se déshonorer en n'ayant cessé d'avilir des camarades syndiqués. Soyez rassurés : celles et ceux qui continuent et continueront de vous défendre sont d'abord des enseignants de terrain, avec des classes, un emploi du temps, des conseils de classe... et ils restent tout aussi combattifs que celles et ceux qui les ont précédés ! Nous avons la défense de l'enseignement professionnel chevillé au corps, tout simplement !

Cette déclaration ne s'arrête pas là. Elle est utilisée pour faire de la retape : « C'est donc l'occasion de dire à tous ceux qui ne sont pas encore revenus vers le SNETAA de le faire dès maintenant. » La situation ne serait-elle pas critique dans la section académique, pour que ce propos se métamorphose ainsi en réclame ?

Enfin, cette déclaration est utilisée comme un écran de fumée pour masquer les choix du SNETAA-FO et de sa fédération qui, en ces heures sombres de notre histoire, n'appellent pas à faire barrage à une extrême droite aux portes du pouvoir ! Cela restera aussi dans

l'Histoire ! Drôle de conception de notre rôle au sein du service public d'éducation...

Cette mise au point sera la seule et l'unique car nous avons pour priorité de consacrer notre temps à d'autres causes bien plus honorables et dignes pour nos lycées pros, nos collègues et nos élèves et l'avenir de notre pays !

L'EQUIPE du Secrétariat Académique du SNUEP-FSU



VIE ACADEMIQUE : élection nouveau bureau et mot de Jérôme Jolivet

Nous sommes heureuses, Géraldine Jousseau (Bureau National du SNUEP-FSU, secrétaire académique, élue CESER) et moi-même Sandra Lemeilleur (Co-secrétaire académique) d'accueillir notre nouveau co-secrétaire Eric Delbos élu au dernier Bureau Académique du 28 juin dernier. Une belle équipe pour de nouvelles aventures auprès de nos collègues et nos élèves !

Notre co-secrétaire Jérôme Jolivet nous quitte pour de nouveaux horizons et a choisi les mots suivants pour vous adresser un dernier message :

MERCI CAMARADES ET AMIS ... LE COMBAT CONTINU !!!

Chèr(e)toutes et tous, militants, syndiqués et enseignants de terrain, ce petit mot à la veille des vacances pour vous remercier de votre soutien à notre syndicat durant toutes ces années.

Les combats pour un enseignement pro public digne de ce nom ne sont pas finis et je compte une nouvelle fois sur vous pour les mener dès le début de l'année prochaine, avec

force et conviction !

Pour ma part, je continuerai à les mener, mais en dehors de l'éducation nationale car j'ai choisi pour diverses raisons ne plus être enseignant et de partir sur un nouveau projet, en dehors de l'EN.

Je laisse donc ma modeste part du travail syndical, en tant que co-secrétaire académique au sein du SNUEP FSU, à de nouveaux camarades déjà bien impliqués dans ces combats ! Je suis ravi de pouvoir partir en pleine confiance, avec une équipe déterminée à porter comme depuis le début, les valeurs de d'éducation et d'émancipation du lycée pro.

Le SNUEP Bordeaux continue et continuera d'être au plus près du terrain pour les collègues, avec la force d'un collectif déjà bien rodé ! C'est ce qui fait sa force : celle d'une EQUIPE nombreuse et compétente !

Je vous remercie toutes et tous pour votre accueil à chacune de nos rencontres, ainsi que pour votre écoute et votre attention bienveillante. J'ai appris à vos côtés et au travers de nos échanges toujours constructifs plus que nulle part ailleurs ! Un nouveau challenge m'attend, mais c'est sûr, il sera rempli d'un peu de vous toutes et tous !

Pour terminer, je voulais simplement vous dire :

Ne lâchez rien, continuez à faire confiance au SNUEP-FSU Bordeaux, les premiers à alerter sur les dangers d'une réforme, les seuls à décrypter les projets des nouvelles circulaires. Attachée à la FSU, avec ses militants et responsables de terrain, cette force continuera à être la première au sein de l'éducation nationale et sur l'Académie, pour défendre l'enseignement professionnel sous statut scolaire !

Je compte sur vous !!!

Un grand MERCI.

Passez de bonnes vacances, mais surtout...

NE LÂCHEZ RIEN, LE COMBAT CONTINUE AVEC LE SNUEP FSU !

Jérôme JOLIVET



INFORMATION STAGIAIRES RENTREE 2024

Si tu es affecté.e dans l'académie de Bordeaux pour exercer le stage de titularisation à la rentrée 2024-2025, cet article est fait pour vous !

Le rectorat a publié les règles d'affectation des stagiaires pour la rentrée 2024-2025. Nous en faisons ici un résumé, mais certaines règles ne sont pas écrites et des éléments de ta situation personnelle peuvent être pris en compte en plus des règles énoncées par le rectorat

<https://www.ac-bordeaux.fr/affectation-stagiaires-2nd-degre-public>

LES ÉLÉMENTS DE CALENDRIER :

- Tous les lauréats des concours connaîtront les résultats de leur académie d'affectation entre le 28 juin et le 8 juillet selon leur discipline.

- La saisie des vœux se fait exclusivement sur le serveur académique dédié (dates et lien mis à jour ultérieurement)

- Pour vérifier la bonne affectation à mi-temps ou à temps-plein, vous devez communiquer au plus tard le 10 juillet 12 heures et exclusivement par mail (stagiaire2024@ac-bordeaux.fr) la copie de votre diplôme ou le cas échéant l'attestation de réussite ou le relevé de notes précisant l'obtention de votre diplôme.

- Afin de permettre votre nomination et votre prise en charge administrative et financière, vous devrez impérativement adresser par courrier postal au plus tard le 12 juillet 2024 à la DPE les pièces à fournir dès l'affectation connue.

- Les résultats d'affectation seront communiqués au plus tard le 19 juillet 2024.

Tous les stagiaires sont invités à participer aux journées d'accueil fin août pour préparer l'entrée dans le métier. Comme vous n'êtes officiellement stagiaires qu'au 1er septembre, ces journées d'accueil ne sont statutairement pas obligatoires, même si elles peuvent être utiles pour celles et ceux qui n'ont jamais enseigné. Les frais ne seront pas remboursés. ELLES SE DEROULERONT LES 27-28-29 AOUT 2024 à l'INSPE de Mérignac (A confirmer)

Lors de cette pré-rentrée et tout au long de l'année, les militant.es du SNUEP-FSU sont disponibles pour répondre à tes questions, te conseiller pour ta stratégie pour formuler tes

vœux et t'accompagner : sneupaquitaine@gmail.com

LA PREMIÈRE CHOSE A FAIRE

Une fois l'académie obtenue, il faut nous contacter pour bien comprendre les modalités d'affectation dans l'académie, et nous signaler des difficultés que l'administration devraient anticiper pour l'affectation pour que nous puissions les appuyer au rectorat (famille, handicap, etc.)

Les stagiaires ex contractuels maintenus dans leur académie sont invités à nous contacter pour vérifier que le rectorat a bien calculé leur barème.

Pour recevoir nos informations, être conseillé et défendu, tu peux d'ores et déjà te syndiquer au SNUEP-FSU.

Adhérer, c'est ici - SNUEP-FSU : <https://sneup.fr/adhrere-sneup-fsu/>

Se syndiquer permet d'être informé.e et de soutenir notre action. Sans cotisation, pas de syndicat, pas de permanence téléphonique ou par mail, pas d'aides pour les jeunes collègues en difficulté.

Le SNUEPS-FSU ne vit que des cotisations de ses adhérent.es, toutes les personnes qui te répondent sont des collègues qui travaillent aussi en établissement.

N'hésite pas à te syndiquer dès maintenant en ligne.

Les impôts te rembourseront 66% du montant de ta cotisation. Nous te conseillons d'opter pour dix prélèvements reductibles pour lisser ta cotisation sur l'année scolaire.

CONVENTION CESER : UNE VICTOIRE POUR LES LP

Le conseil régional de Nouvelle-Aquitaine a voté en juin une convention avec l'Etat (préfecture et rectorat) ayant pour but de s'accorder sur la mise en œuvre de leurs compétences à la suite de la réforme des lycées professionnels imposée par l'Etat (la région vote la carte de formation professionnelle scolaire, finance les LP, a en charge l'information aux métiers).

Alors que le Conseil Régional s'était clairement prononcé contre cette réforme lors de la séance de décembre 2023, la FSU a engagé des démarches pour s'informer du texte et apporter une analyse sur celui-ci. Elle a initié une demande d'audience intersyndicale à M. Nembrini, vice président du CR chargé de l'éducation pendant laquelle nous avons pu échanger librement et faire peser nos arguments sur les attendus d'un tel texte :

- sur les dangers de la volonté adéquationniste territoriale de l'Etat

- sur la nécessité d'accompagner l'émancipation des jeunes souvent issus des classes sociales populaires, qui s'engagent en pré-bac dans la voie professionnelle
- sur l'impact négatif de la loi Penicaud sur le développement libéral et anarchique de l'apprentissage.

Il est à noter que plusieurs éléments d'objectifs de la réforme des LP n'apparaissent pas dans la convention (fermeture de filière notamment). Dans le même temps, nos deux représentant.es au Conseil Economique Social Environnemental Régional ont fait valoir notre critique de la réforme des LP dans l'avis rendu sur cette convention, notamment sur l'absence de concertation avec les organisations syndicales lors de la construction de la carte de formation, sur le fait de replacer l'intérêt général et des élèves devant celui de l'économie et de son besoin de main d'œuvre.

En somme, nous avons appris que la délibération avait été amendée sur plusieurs points que nous demandions.

M. Nembrini a accepté de rajouter des amendements à la convention où il était déjà acté qu'il n'y avait pas de chiffre pour la transformation de la carte des formations :

- désormais les organisations syndicales apparaissent pour élaborer la carte des formations (elles n'existaient pas dans la convention)
- la priorité est mise sur l'instruction et l'émancipation des élèves
- les formations devront être regardées sur le plan régional, académique et seulement après la vision adéquationniste des territoires (la seule qui était dans la convention d'origine)
- Enfin peut-être la plus belle victoire : nous avons réussi à faire paraître dans la convention qu'il n'y aurait pas de fermeture de LP ET avoir comme OBJECTIF le DÉPLOIEMENT des LP.

En CSA Région académique Nouvelle-Aquitaine, la Rectrice et le grand SG de la région académique nous ont confirmé que le Rectorat allait signer la convention avec ces amendements.

Même si nous reconnaissons ces avancées et les limites données par ce texte au niveau régional, nous continuons de dénoncer les orientations lourdes de la réforme des lycées professionnels en demandant son retrait et nous ne pouvons approuver cette convention.

Nous resterons vigilant.es sur son application tout en poursuivant notre travail de représentation et de concertation syndicale auprès de Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine.

DATES A RETENIR

11 juillet : Comité Social Administratif Départemental

30 août : Pré-rentree

CO-SECRETAIRES ACADEMIQUES

- **Géraldine Jousseume**
Mail : jousge@orange.fr Tél : 06 23 52 13 77
- **Eric Delbos Mail :**
eric.delbos@snuép.fr Tél : 06 07 16 01 42
- **Sandra Lemeilleur**
Mail : sandra.lemeilleur@snuép.fr
Tél : 06 23 24 84 18

sa.bordeaux@snuép.fr
snuépaquitaine@gmail.com

Immeuble Pont d'Aquitaine
Bureau 111
14 rue Cantelaudette
33 310 Lormont



TRÉSORIER

Géraldine Jousseume

Mail : jousge@orange.fr Tél : 06 23 52 13 77

TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Sylvie Riffaud

Mail: riffauds@yahoo.com Tél : 06 63 84 49 22



Leur avenir *c'est mon métier*

